



FOCUS

Le bilan à mi-parcours
du Plan Climat Air
Énergie Territorial



**MOSAÏQUE
ENVIRONNEMENT**

Conseil & Expertise





La réalisation du **bilan à mi-parcours** est une obligation réglementaire dans la mise en œuvre du PCAET.
Il intervient **3 ans** après l'approbation du PCAET, sauf cas exceptionnels.



Élaboration du PCAET

3 ans de mise en oeuvre

Bilan à mi-parcours

3 ans de mise en oeuvre

Évaluation finale

Révision du PCAET



Pourquoi faire un bilan à mi-parcours ? Parce que c'est obligatoire. Oui, mais aussi une opportunité pour :

- ✓ Justifier **l'avancement** du plan d'action auprès des parties prenantes
- ✓ **Ajuster la démarche** pour atteindre les objectifs à six ans
- ✓ **Relancer la dynamique** avec les élus, communes et partenaires

Le bilan à mi-parcours constitue une étape d'anticipation, un premier pas vers l'évaluation finale et la révision du PCAET à six ans. Il permet d'identifier les améliorations potentielles à long terme pour atteindre les objectifs stratégiques.

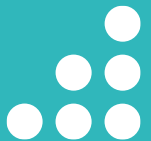




Les grandes étapes du bilan



**MOSAÏQUE
ENVIRONNEMENT**
Conseil & Expertise





1 L'analyse de l'avancement



L'analyse des indicateurs suivis par la collectivité.

L'observation du territoire, pour comprendre les dynamiques territoriales, prendre en compte des facteurs externes.



L'étude de la gouvernance et du pilotage du PCAET.
L'analyse du rôle de coordinatrice de la collectivité.

L'étude des moyens humains, techniques et financiers.



L'analyse de l'efficacité des actions, pour avoir une première appréciation de leur impact sur le territoire.

L'analyse des freins et opportunités, pour comprendre les mécanismes à l'œuvre dans la mise en place des actions.



La préparation de l'évaluation finale à 6 ans.

Le point sur les évolutions réglementaires et les nouveaux documents ayant un impact sur le PCAET.



MOSAÏQUE
ENVIRONNEMENT
Conseil & Expertise





2

Les préconisations sur les actions

Une appréciation qualitative et quantitative du Plan Climat pour :

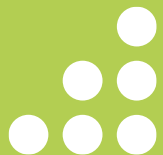
- *Identifier les ajustements des actions à réaliser*
- *Interroger les indicateurs de suivi*
- *Identifier avec les services comment s'ajuster aux évolutions réglementaires, budgétaires, etc.*



Assurer la bonne poursuite de la mise en œuvre des actions et l'atteinte des objectifs fixés à 6 ans.



MOSAÏQUE
ENVIRONNEMENT
Conseil & Expertise





Interroger et questionner les acteurs : La concertation comme étape fondamentale pour le bilan à mi-parcours

Le bilan du PCAET ne se résume pas à la collecte d'indicateurs de suivis, et **la rencontre des parties prenantes** doit contribuer à :

- apprécier l'avancement, la dynamique
- ajuster les actions, les moyens mobilisés
- faire connaître les projets
- réfléchir à la gouvernance du plan climat
- redonner du sens au rôle des élus dans la démarche

Services de la
collectivité



Élus des communes
& intercommunalité

Porteurs de
projets



Habitants



MOSAÏQUE
ENVIRONNEMENT
Conseil & Expertise



Notre accompagnement...



Démarches des collectivités pour la transition énergétique et l'adaptation au changement climatique.



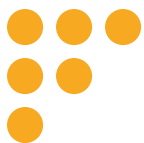
Évaluation de politiques publiques ; d'évaluation environnementale des plans et programmes.

Grâce à notre double expertise, nous vous accompagnons dans la réalisation du bilan à mi-parcours de votre Plan Climat Air Énergie Territorial !

**N'hésitez pas à nous contacter à
agence@mosaique-environnement.com**



**MOSAÏQUE
ENVIRONNEMENT**
Conseil & Expertise



MOSAÏQUE
ENVIRONNEMENT
Conseil & Expertise

Qui sommes-nous ?

Un bureau d'études et de conseil en environnement et développement durable depuis 1998, établi à Villeurbanne.

Que vous soyez collectivité locale ou territoriale, entreprise, association, monde agricole, services de l'Etat... nous vous accompagnons dans la conduite de vos projets.

Nos quatre pôles d'expertise :



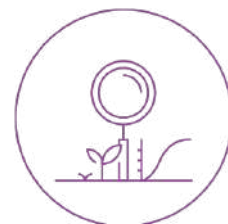
BIODIVERSITÉ



AMÉNAGEMENT &
DÉVELOPPEMENT
DURABLE



CLIMAT &
ÉNERGIE



ÉVALUATIONS

